
**Véhicules routiers — Normalisation
de l'accès aux informations relatives à
la réparation et à la maintenance pour
l'automobile (RMI) —**

Partie 6:

**Exigences et cas d'usage RMI
spécifiques aux véhicules de
catégorie L**

ISO 18541-6:2018
*Road vehicles — Standardized access to automotive repair and
maintenance information (RMI) —*
Part 6: L-Category vehicle specific RMI use cases and requirements



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 18541-6:2018

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/06e3a96a-1cb7-437b-8a8f-b2596ed59c16/iso-18541-6-2018>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2018

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en oeuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
CP 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos.....	ix
Introduction.....	x
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes, définitions et abréviations	2
3.1 Termes et définitions.....	2
3.2 Abréviations.....	9
4 Aperçu et structure du document	10
5 Informations générales	11
5.1 Accès aux RMI d'un véhicule.....	11
5.2 Exemples d'avantages offerts par un accès normalisé aux RMI.....	13
5.2.1 Opérateurs indépendants.....	13
5.2.2 Constructeurs de véhicules.....	14
5.3 Catégorie L et sous-catégories.....	14
5.4 Réception par type multiétape et RMI.....	14
6 Principes fondamentaux et aperçu des cas d'utilisation et des exigences	17
6.1 Principes fondamentaux.....	17
6.1.1 Principes fondamentaux de la définition des cas d'utilisation.....	17
6.1.2 Principes fondamentaux concernant la définition des exigences.....	17
6.1.3 Principes fondamentaux concernant la définition des exigences relatives à l'interface utilisateur fonctionnelle.....	18
6.1.4 Principes fondamentaux concernant la définition des tests de conformité.....	18
6.2 Groupes de cas d'utilisation.....	18
6.3 Ensembles d'exigences.....	24
6.4 Groupes d'exigences relatives à l'interface utilisateur fonctionnelle.....	28
6.5 Regroupement des tests de conformité.....	29
6.5.1 Généralités.....	29
6.5.2 Principaux groupes de cas de test de conformité.....	29
7 Cas d'utilisation	33
7.1 UC 1 Authentification, autorisation et administration des utilisateurs.....	33
7.1.1 UC 1.1 Enregistrement de l'OI pour l'utilisation du système RMI du CV.....	33
7.1.2 UC 1.2 Enregistrement d'un employé de l'OI pour l'utilisation du système RMI du CV.....	35
7.1.3 UC 1.3 Mise à jour du statut d'un OI.....	35
7.1.4 UC 1.4 Mise à jour du statut d'un utilisateur.....	36
7.1.5 UC 1.5 Demande de désactivation d'un employé de l'OI.....	36
7.1.6 UC 1.6 Connexion au système RMI du CV.....	36
7.1.7 UC 1.7 Autorisation d'accès aux RMI relatives à la sécurité.....	37
7.2 UC 2 Paiement pour des RMI.....	37
7.3 UC 3 Identification d'un véhicule.....	38
7.3.1 UC 3.1 Identification d'un véhicule en utilisant un identificateur de produit.....	38
7.3.2 UC 3.2 Identification du type de véhicule par des caractéristiques du produit.....	38
7.4 UC 4 Méthodes de sélection pour les RMI.....	40
7.4.1 UC 4.1 Sélection d'un type d'informations.....	40
7.4.2 UC 4.2 Recherche par des termes normalisés.....	41
7.4.3 UC 4.3 Navigation en utilisant la structure du produit.....	41
7.4.4 UC 4.4 Sélection par un identificateur de document.....	41
7.5 UC 5 Recherche de dossiers d'information.....	42
7.5.1 UC 5.1 Procédures d'atelier.....	42
7.5.2 UC 5.2 Schémas de câblage.....	43
7.5.3 UC 5.3 Bulletin technique d'entretien.....	44
7.5.4 UC 5.4 Informations de rappel.....	44

7.5.5	UC 5.5 Programme d'entretien	45
7.5.6	UC 5.6 Pièces de rechange	45
7.5.7	UC 5.7 Accessoires	46
7.5.8	UC 5.8 Temps de travail	47
7.5.9	UC 5.9 Outils spéciaux	47
7.5.10	UC 5.10 Informations relatives à la réception par type	47
7.6	UC 6 Diagnostic relatif au véhicule	48
7.6.1	UC 6.1 Résolution par CDA	48
7.6.2	UC 6.2 Résolution par symptômes du CV	48
7.6.3	UC 6.3 Diagnostic intégré	49
7.7	UC 7 Mise à jour et remplacement de modules (UCE)	49
7.8	UC 8 Historique de maintenance électronique	50
7.9	UC 9 Assistance technique et aide à la réparation	51
7.10	UC 10 Demande de coordonnées pour des RMI spécifiques	51
7.10.1	UC 10.1 Informations relatives aux outils électroniques (diagnostic, reprogrammation, VCI)	51
7.10.2	UC 10.2 Fabricants d'équipements d'essai et d'outils de diagnostic	52
7.10.3	UC 10.3 Matériel de formation (informations pour les participants)	52
7.10.4	UC 10.4 Redistributeurs	53
7.10.5	UC 10.5 Rééditeurs	53
7.10.6	UC 10.6 Services d'inspection et d'essai	53
7.10.7	UC 10.7 Systèmes de retrofit pour carburants alternatifs	54
7.10.8	UC 10.8 Remise à neuf du moteur et des composants	54
7.10.9	UC 10.9 Fabricants de composants et de pièces	55
7.10.10	UC 10.10 Validation de VCI non exclusives développées indépendamment	55
7.11	UC 11 Cours et informations relatives à la formation	56
8	Exigences techniques	56
8.1	Ensemble d'exigences 1 — Administration des données relatives à l'accès	56
8.1.1	[TREQ-1] Administration générale des données relatives à l'accès	56
8.1.2	Administration, par le CV, des données relatives à l'OI et à un employé de l'OI	57
8.1.3	[TREQ-4] Administration, par le CV, des données relatives au paiement	58
8.1.4	[TREQ-5] Administration par le CV des données relatives aux événements d'accès	58
8.1.5	[TREQ-6] Administration, par le CV, des données relatives aux événements d'accès aux RMI relatives à la sécurité	59
8.2	Ensemble d'exigences 2 — Architecture TI	59
8.2.1	[TREQ-7] Architecture conceptuelle	59
8.2.2	[TREQ-8] Principes de mise en œuvre	62
8.3	Ensemble d'exigences 3 — Interfaces externes	67
8.3.1	[TREQ-9] Interface de communication avec le véhicule (VCI)	67
8.3.2	[TREQ-10] Site d'authentification (gestion des certificats)	72
8.3.3	[TREQ-11] Passation de commande de pièces pour éléments liés à la sécurité	72
8.3.4	[TREQ-12] Systèmes des fournisseurs de pièces d'origine fournies par un partenaire	73
8.4	Ensemble d'exigences 4 — Infrastructure technique	73
8.4.1	[TREQ-13] Type de dispositif	73
8.4.2	[TREQ-14] Caractéristiques du matériel	73
8.4.3	[TREQ-15] Systèmes d'exploitation	74
8.4.4	[TREQ-16] Navigateurs web	74
8.4.5	[TREQ-17] Formats de présentation des dossiers d'information	74
8.4.6	[TREQ-18] Connexion Internet	75
8.4.7	[TREQ-19] Performance du système RMI du CV	75
8.5	Ensemble d'exigences 5 — Coexistence des logiciels des CV chez l'opérateur indépendant (OI) client	75
8.5.1	[TREQ-20] Exigences relatives à l'installation du logiciel du CV sur le système de l'opérateur indépendant (OI) client	75

8.5.2	[TREQ-21] Exigences relatives à la mise à jour de données et d'applications du CV installées sur le système de l'opérateur indépendant (OI) client.....	76
8.5.3	[TREQ-22] Exigences relatives au fonctionnement du logiciel du CV sur le système de l'opérateur indépendant (OI) client.....	77
8.5.4	[TREQ-23] Exigences relatives à la désinstallation du logiciel du CV installé sur le système de l'opérateur indépendant (OI) client.....	78
8.5.5	[TREQ-24] Exigences relatives au rétablissement en cas de fin d'exécution anormale du logiciel du CV sur le système de l'opérateur indépendant (OI) client.....	78
8.6	Ensemble d'exigences 6 — Opérations.....	78
8.6.1	[TREQ-25] Temps de disponibilité du système RMI du CV.....	78
8.6.2	[TREQ-26] Assistance pour l'usage du système RMI du CV.....	79
8.6.3	[TREQ-27] Fonctionnement de l'ordinateur de l'opérateur indépendant (OI).....	79
8.7	[TREQ-28] Ensemble d'exigences 7 — Interface utilisateur fonctionnelle.....	80
9	Exigences relatives à l'interface utilisateur fonctionnelle.....	80
9.1	Description générale.....	80
9.1.1	Parcours de navigation depuis des cas d'utilisation normalisés jusqu'au point de navigation propre au CV.....	80
9.1.2	Navigation normalisée dans le système RMI du CV.....	81
9.2	Ensemble d'exigences 8 — Mode d'accès normalisé.....	84
9.2.1	[FREQ-1] Mode d'accès aux RMI.....	84
9.2.2	[FREQ-2] Aide à l'enregistrement et à la connexion.....	84
9.3	Ensemble d'exigences 9 — Cartographie des cas d'utilisation.....	84
9.3.1	[FREQ-3] Cartographie des cas d'utilisation implémentés dans le système RMI du CV.....	84
9.3.2	[FREQ-4] Zone de téléchargement.....	88
9.4	Ensemble d'exigences 10 — Parcours de navigation.....	88
9.4.1	[FREQ-5] Parcours de navigation.....	88
10	Cas de test de conformité.....	89
10.1	Cas de test de conformité — Structure générale.....	89
10.1.1	Aperçu.....	89
10.1.2	Numéro de référence et titre du cas de test [RMI-CT_...] [titre].....	89
10.1.3	Objectif du test.....	89
10.1.4	Configuration.....	89
10.1.5	Préambule (état de configuration).....	90
10.1.6	Exécution du test.....	90
10.1.7	Opérations finales.....	90
10.1.8	Critères de résultat.....	90
10.2	Groupe de CT 1 — Administration des données relatives à l'accès.....	90
10.2.1	[RMI-CT_TREQ-13, 14, 15, 16, 18, Annexe B] Test de configuration du client.....	90
10.2.2	[RMI-CT_TREQ-17] Test relatif aux formats de présentation des dossiers d'information.....	91
10.3	Groupe de CT 2 — Test des interfaces externes du client.....	92
10.3.1	[RMI-CT_TREQ-9] Test de l'interface de communication avec le véhicule (VCI).....	92
10.3.2	[RMI-CT_TREQ-11] Test de passation de commande de pièces pour éléments liés à la sécurité.....	93
10.3.3	[RMI-CT_TREQ-12] Test des systèmes des fournisseurs de pièces d'origine fournies par un partenaire.....	94
10.4	Groupe de CT 3 — Test d'authentification, d'autorisation et d'administration des utilisateurs.....	95
10.4.1	[RMI-CT_UC1.1] Test d'enregistrement de l'OI pour l'utilisation du système RMI du CV.....	95
10.4.2	[RMI-CT_UC1.2_A] Test d'enregistrement d'un employé de l'OI pour l'usage du système RMI du CV — Scénario A.....	96
10.4.3	[RMI-CT_UC1.2_B] Test d'enregistrement d'un employé de l'OI pour l'usage du système RMI du CV — Scénario B.....	97

10.4.4	[RMI-CT_UC1.3] Test de mise à jour du statut d'un OI.....	98
10.4.5	[RMI-CT_UC1.4] Test de mise à jour du statut d'un utilisateur.....	99
10.4.6	[RMI-CT_UC1.5] Test de désactivation d'un employé de l'OI.....	100
10.4.7	[RMI-CT_UC1.6] Test de connexion au système RMI du CV.....	101
10.4.8	[RMI-CT_UC1.7] Test d'accès aux RMI relatives à la sécurité.....	102
10.5	Groupe de CT 4 — Test d'implémentation de l'interface utilisateur fonctionnelle.....	103
10.5.1	[RMI-CT_FREQ-1] Test du mode d'accès aux RMI.....	103
10.5.2	[RMI-CT_FREQ-2] Test de l'aide à l'enregistrement et à la connexion.....	104
10.5.3	[RMI-CT_FREQ-3] Test relatif à la cartographie des cas d'utilisation implémentés.....	104
10.5.4	[RMI-CT_FREQ-4] Test relatif à la zone de téléchargement.....	105
10.5.5	[RMI-CT_FREQ-5] Test du parcours de navigation.....	106
10.6	Groupe de CT 5 — Test de paiement pour des RMI.....	107
10.6.1	[RMI-CT_UC2] Test de paiement pour des RMI.....	107
10.7	Groupe de CT 6 — Test d'identification du véhicule.....	108
10.7.1	[RMI-CT_UC3.1] Test d'identification d'un véhicule en utilisant l'identificateur de produit.....	108
10.7.2	[RMI-CT_UC3.2] Test d'identification du véhicule par des caractéristiques du produit.....	109
10.8	Groupe de CT 7 — Test des méthodes de sélection des RMI.....	110
10.8.1	[RMI-CT_UC4.1] Test de sélection du type d'informations.....	110
10.8.2	[RMI-CT_UC4.2] Test de recherche par des termes normalisés.....	111
10.8.3	[RMI-CT_UC4.3] Test de navigation en utilisant la structure du produit.....	112
10.8.4	[RMI-CT_UC4.4] Test de sélection par un identificateur de document.....	113
10.9	Groupe de CT 8 — Test d'extraction de dossiers d'information.....	114
10.9.1	[RMI-CT_UC5.1.1] Test d'extraction de procédures générales d'atelier.....	114
10.9.2	[RMI-CT_UC5.1.2] Test d'extraction de procédures de réparation de la carrosserie.....	115
10.9.3	[RMI-CT_UC5.1.3] Test d'extraction de procédures de réparation provisoire.....	115
10.9.4	[RMI-CT_UC5.1.4] Test d'extraction de préparation en vue d'un CTP.....	116
10.9.5	[RMI-CT_UC5.2] Test d'extraction de schémas de câblage.....	117
10.9.6	[RMI-CT_UC5.3] Test d'extraction d'un bulletin technique d'entretien.....	118
10.9.7	[RMI-CT_UC5.4] Test d'extraction d'informations de rappel.....	119
10.9.8	[RMI-CT_UC5.5] Test d'extraction d'un programme d'entretien.....	120
10.9.9	[RMI-CT_UC5.6.1] Test d'extraction de pièces de rechange (identification).....	121
10.9.10	[RMI-CT_UC5.6.1] Test d'extraction de pièces de rechange (accès).....	122
10.9.11	[RMI-CT_UC5.7.1] Test d'extraction d'informations relatives aux accessoires montés en usine (incluses dans les RMI générales).....	123
10.9.12	[RMI-CT_UC5.7.2] Test d'extraction d'informations relatives aux accessoires fournis par un partenaire et auxquels le CV a attribué un numéro de pièce.....	124
10.9.13	[RMI-CT_UC5.7.3] Test d'extraction d'informations relatives au montage d'accessoires sans numéro de pièce attribué par le CV.....	125
10.9.14	[RMI-CT_UC5.8] Test d'extraction du temps de travail.....	126
10.9.15	[RMI-CT_UC5.9] Test d'extraction d'informations relatives à un outil spécial.....	126
10.9.16	[RMI-CT_UC5.10] Test d'extraction d'informations relatives à la réception par type.....	127
10.10	Groupe de CT 9 — Test de diagnostic relatif au véhicule.....	128
10.10.1	[RMI-CT_UC6.1] Test de résolution par CDA.....	128
10.10.2	[RMI-CT_UC6.2] Test de résolution par symptômes du CV.....	129
10.10.3	[RMI-CT_UC6.3] Test de diagnostic intégré.....	130
10.11	Groupe de CT 10 — Test de mise à jour et de remplacement de modules (UCE).....	131
10.11.1	[RMI-CT_UC7] Test relatif aux informations de mise à jour et de remplacement de modules.....	131
10.12	Groupe de CT 11 — Test de l'historique de maintenance électronique.....	132
10.12.1	[RMI-CT_UC8] Test de l'historique de maintenance électronique.....	132
10.13	Groupe de CT 12 — Test de l'assistance technique et de l'aide à la réparation.....	133
10.13.1	[RMI-CT_UC9] Test de l'assistance technique et de l'aide à la réparation.....	133

10.14	Groupe de CT 13 — Test de demande de coordonnées	134
10.14.1	[RMI-CT_UC10.1] Test d'extraction d'informations relatives aux outils électroniques (diagnostic, reprogrammation, VCI)	134
10.14.2	[RMI-CT_UC10.2] Test d'extraction d'informations sur les fabricants d'équipements d'essai et d'outils de diagnostic	135
10.14.3	[RMI-CT_UC10.3] Test d'extraction de matériel de formation (informations pour les participants)	136
10.14.4	[RMI-CT_UC10.4] Test d'extraction des coordonnées d'un redistributeur	137
10.14.5	[RMI-CT_UC10.5] Test d'extraction d'informations relatives à un rééditeur	137
10.14.6	[RMI-CT_UC10.6] Test d'extraction d'informations sur les services d'inspection et d'essai	138
10.14.7	[RMI-CT_UC10.7] Test d'extraction d'informations sur les systèmes de retrofit pour carburants alternatifs	139
10.14.8	[RMI-CT_UC10.8] Test d'extraction d'informations sur la remise à neuf du moteur et des composants	140
10.14.9	[RMI-CT_UC10.9] Test d'extraction d'informations pour les fabricants de composants et de pièces	141
10.14.10	[RMI-CT_UC10.10] Test d'extraction d'informations pour la validation de VCI non exclusives développées indépendamment	142
10.15	Groupe de CT 14 — Test des cours et informations relatives à la formation	143
10.15.1	[RMI-CT_UC11] Test des cours et informations relatives à la formation	143
10.16	Groupe de CT 15 — Test relatif aux exigences d'administration des données	144
10.16.1	[RMI-CT_TREQ-1] Test d'administration générale des données relatives à l'accès	144
10.16.2	[RMI-CT_TREQ-2] Test d'administration, par le VM, des données relatives à l'OI	145
10.16.3	[RMI-CT_TREQ-3] Test d'administration, par le VM, des données relatives à un employé de l'OI	145
10.16.4	[RMI-CT_TREQ-4] Test d'administration, par le VM, des données relatives au paiement	146
10.16.5	[RMI-CT_TREQ-5] Test d'administration, par le VM, des données relatives aux événements d'accès	146
10.16.6	[RMI-CT_TREQ-6] Test d'administration, par le VM, des données relatives aux événements d'accès aux RMI relatives à la sécurité	147
10.17	Groupe de CT 16 — Test d'installation du logiciel du CV sur le système de l'opérateur indépendant (OI) client	148
10.17.1	[RMI-CT_TREQ-20] Test concernant les exigences relatives à l'installation du logiciel du CV sur le système de l'opérateur indépendant (OI) client	148
10.17.2	[RMI-CT_TREQ-21] Test concernant les exigences relatives à la mise à jour de données et d'applications du CV installées sur le système de l'opérateur indépendant (OI) client	149
10.17.3	[RMI-CT_TREQ-22] Test concernant les exigences relatives au fonctionnement du logiciel du CV sur le système de l'opérateur indépendant (OI) client	150
10.17.4	[RMI-CT_TREQ-23] Test concernant les exigences relatives à la désinstallation du logiciel du CV installé sur le système de l'opérateur indépendant (OI) client	151
10.17.5	[RMI-CT_TREQ-24] Test concernant les exigences relatives au rétablissement en cas de fin d'exécution anormale du logiciel du CV sur le système de l'opérateur indépendant (OI) client	152
10.18	Groupe de CT 17 — Test des opérations RMI du CV	153
10.18.1	[RMI-CT_TREQ-25] Test concernant le temps de disponibilité du système RMI du CV	153
10.18.2	[RMI-CT_TREQ-26] Test concernant l'assistance pour l'usage du système RMI du CV	153
10.19	Groupe de CT 18 — Test du site d'authentification (gestion des certificats)	154

ISO 18541-6:2018(F)

10.19.1 [RMI-CT_TREQ-10] Test concernant le site d'authentification (gestion des certificats).....	154
Annexe A (normative) Éléments issus de l'ISO 18541-1, l'ISO 18541-2, l'ISO 18541-3 et l'ISO 18541-4.....	156
Annexe B (informative) Spécifications relatives à l'ordinateur	169
Bibliographie.....	170

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 18541-6:2018

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/06e3a96a-1cb7-437b-8a8f-b2596ed59c16/iso-18541-6-2018>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html

Le présent document a été élaboré par le comité technique CEN/TC 301, *Véhicules routiers*, du Comité européen de normalisation (CEN) en collaboration avec le comité technique ISO/TC 22, *Véhicules routiers*, sous-comité SC 31, *Communication de données* conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Une liste de toutes les parties de la série ISO 18541 se trouve sur le site Web de l'ISO.

Introduction

Le présent document contient les exigences auxquelles doivent se conformer les systèmes d'Information sur la Réparation et la Maintenance (RMI) en application de la Référence [6].

Ce mandat porte sur le système de réception CE des véhicules relevant des domaines d'application de la Référence [9], Référence [7] et Référence [8] et, en particulier, sur les exigences concernant l'accès aux informations relatives à la réparation et à la maintenance des véhicules par des opérateurs indépendants.

La Référence [6] a pour objet l'élaboration d'une norme ou d'une série de normes spécifiant les exigences pour fournir à des opérateurs indépendants un «accès normalisé aux informations sur la réparation et la maintenance (RMI)».

Le présent document traite de l'accès aux informations sur la réparation et la maintenance des véhicules de catégorie L (véhicules à deux ou trois roues et quadricycles), fondé la Référence [11], et sur les actes délégués et les actes d'exécution associés.

Les informations contenues dans ce document découlent des exigences législatives au niveau européen dans le domaine des informations relatives à la réparation et à la maintenance et des spécifications de sécurité associées, et peuvent être citées en référence par la législation dans d'autres pays.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 18541-6:2018

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/06e3a96a-1cb7-437b-8a8f-b2596ed59c16/iso-18541-6-2018>

Véhicules routiers — Normalisation de l'accès aux informations relatives à la réparation et à la maintenance pour l'automobile (RMI) —

Partie 6:

Exigences et cas d'usage RMI spécifiques aux véhicules de catégorie L

1 Domaine d'application

Le présent document contient tous les éléments (définitions, cas d'utilisation, exigences techniques, exigences fonctionnelles relatives aux interfaces utilisateur et cas de test de conformité) applicables à l'accès normalisé aux informations relatives à la réparation et à la maintenance des véhicules à deux ou trois roues et des quadricycles (véhicules de catégorie L).

Le présent document a été développé en se fondant sur l'ISO 18541-1, ISO 18541-2, ISO 18541-3 et ISO 18541-4. Le présent document constitue une adaptation des spécifications relatives à l'accès normalisé aux RMI des voitures particulières aux véhicules de catégorie L, dans le respect des objectifs et des principes du mandat M/421 de la Commission européenne.

Le présent document a fait référence à l'utilisation d'une annexe numérique de termes de recherche normalisés relatifs aux RMI.

La fourniture d'une telle annexe numérique va respecter le processus décrit dans l'ISO 18542. Le CEN va désigner une Autorité d'enregistrement conformément à l'ISO 18542 pour la création et la maintenance d'une annexe numérique appropriée.

2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 18541-1:2014, *Véhicules routiers — Normalisation de l'accès aux informations relatives à la réparation et à la maintenance pour l'automobile (RMI) — Partie 1: Informations générales et définitions de cas d'usage*

ISO 18541-2:2014, *Véhicules routiers — Normalisation de l'accès aux informations relatives à la réparation et à la maintenance pour l'automobile (RMI) — Partie 2: Exigences techniques*

ISO 18541-3:2014, *Véhicules routiers — Normalisation de l'accès aux informations relatives à la réparation et à la maintenance pour l'automobile (RMI) — Partie 3: Exigences d'interface fonctionnelles pour l'utilisateur*

ISO 18541-4:2015, *Véhicules routiers — Normalisation de l'accès aux informations relatives à la réparation et à la maintenance pour l'automobile (RMI) — Partie 4: Tests de conformité*

ISO 22900-2, *Véhicules routiers — Interface de communication modulaire du véhicule (MVCI) — Partie 2: Interface de programmation d'application d'unité de données du protocole de diagnostic (D-PDU API)*

SAE J2534-1¹⁾, *Recommended Practice for Pass-Thru Vehicle Programming*

1) <http://store.sae.org/>

SAE J2534-2¹), *Optional Pass-Thru Features*

3 Termes, définitions et abréviations

3.1 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et L'IEC mettent à disposition des bases de terminologie à utiliser en normalisation sur les liens suivants:

- IEC Electropedia: disponible sur <http://www.electropedia.org/>
- ISO Online browsing platform: disponible sur <http://www.iso.org/obp>

3.1.1

niveaux d'accès

un des niveaux d'accès aux RMI

Note 1 à l'article: Deux niveaux d'accès sont définis dans la présente norme: un accès aux RMI liées à la sécurité et un autre aux RMI non liées à la sécurité.

EXEMPLE Il est possible d'envisager un accès aux RMI à travers deux critères: la sécurité et les RMI non liées à la sécurité. Ils représentent deux niveaux d'accès différents.

3.1.2

accessoires

caractéristiques et composants supplémentaires choisis par le propriétaire d'un véhicule pour améliorer la sécurité, les performances, le confort, etc. et dont l'installation n'a pas d'incidence sur la réception du véhicule

ISO 18541-6:2018

<https://standards.itech.ai/catalog/standards/sist/06e3a96a-1cb7-437b-8a8f-b2596ed59c16/iso-18541-6-2018>

3.1.3

carburant alternatif

type de carburant qui est ou bien gazeux à la température et à la pression de l'air ou bien d'origine principalement non pétrolière

3.1.4

systèmes de retrofit pour carburants alternatifs

systèmes de motorisation montés sur un *véhicule* (3.1.54) déjà enregistré dans le but de le faire fonctionner avec des carburants alternatifs

3.1.5

fabricant de systèmes pour carburants alternatifs

fabricant (3.1.29) d'un système de motorisation fonctionnant avec un carburant alternatif

3.1.6

niveau logiciel approprié

version logicielle applicable pour le *véhicule* (3.1.54) considéré

3.1.7

réparateur agréé

RA

prestataire de services de réparation et d'entretien de véhicules automobiles qui opère au sein du système de distribution créé par un fournisseur de véhicules automobiles

Note 1 à l'article: Voir Référence [10]

3.1.8**véhicule de base**

véhicule à moteur réceptionné utilisé au cours de l'étape initiale d'un processus de réception par type multiétape

Note 1 à l'article: Un véhicule de base peut être un véhicule complet ou incomplet ([3.1.18](#)).

3.1.9**certificat**

document électronique qui utilise une signature numérique pour associer une clé à une identité

3.1.10**véhicule complet**

véhicule ([3.1.54](#)) qui ne doit pas être complété pour satisfaire aux exigences techniques applicables pour la réception par type dans l'union européenne

Note 1 à l'article: Adopté de la Référence [[11](#)].

Note 2 à l'article: Les exigences de la réception européenne par type peuvent être dans la Référence [[11](#)] ou dans un acte de délégation ou d'exécution adopté conformément à ce règlement quand il le prévoit.

3.1.11**véhicule complété**

véhicule ([3.1.55](#)) constituant l'aboutissement du processus de réception par type multiétape et qui satisfait aux exigences techniques applicables pour la réception par type dans l'union européenne

Note 1 à l'article: Un véhicule complété est également un véhicule complet ([3.1.10](#)).

Note 2 à l'article: Adopté de la Référence [[11](#)].

Note 3 à l'article: Les exigences de la réception européenne par type peuvent être dans la Référence [[11](#)] ou dans un acte de délégation ou d'exécution adopté conformément à ce règlement quand il le prévoit.

3.1.12**composant**

dispositif soumis aux exigences du Règlement (UE) 168/2013 ou de tout acte délégué ou d'exécution adoptés en application dudit Règlement, qui est destiné à faire partie d'un *véhicule* ([3.1.54](#)) et qui peut être réceptionné par type indépendamment d'un véhicule conformément à ce Règlement et aux actes délégués ou d'exécution adoptés en application dudit Règlement, lorsque ces actes le prévoient expressément

Note 1 à l'article: Adopté de la Référence [[11](#)].

Note 2 à l'article: Les exigences de la réception européenne par type peuvent être dans la Référence [[11](#)] ou dans un acte de délégation ou d'exécution adopté conformément à ce règlement quand il le prévoit.

3.1.13**diagnostic détaillé**

processus de diagnostic qui identifie avec précision les causes possibles d'un dysfonctionnement

Note 1 à l'article: Un diagnostic précis peut être obtenu en plusieurs étapes au cours desquelles il peut être demandé à l'utilisateur de procéder à des opérations de contrôle sur le véhicule ou de simuler des causes de défaillance.

3.1.14**informations de diagnostic**

description d'une erreur ou d'un symptôme et liste des causes potentielles ou messages d'aide pour une recherche approfondie de même niveau et contenu que ceux fournis à un RA

3.1.15

code de diagnostic d'anomalie

CDA

identifiant numérique ou alphanumérique qui identifie un dysfonctionnement[SOURCE: Référence [12], modifiée]

3.1.16

historique de maintenance électronique

dossier d'information (3.1.23) numérique portant un marquage virtuel qui confirme l'exécution des opérations d'entretien prescrites conformément au programme du constructeur de véhicules (CV)

3.1.17

constructeur final

constructeur (3.1.29) de véhicules responsable de la réception par type d'un *véhicule complet* (3.1.10) ou *complété* (3.1.11) dans le cadre d'une réception par type multiétape

3.1.18

véhicule incomplet

véhicule (3.1.55) dont l'achèvement requiert encore au moins une étape pour que ledit véhicule satisfasse aux exigences techniques applicables dans l'union européenne

Note 1 à l'article: Adopté de la Référence [11].

Note 2 à l'article: Les exigences techniques de la réception européenne par type peuvent être dans la Référence [11] ou dans un acte de délégation ou d'exécution adopté conformément à ce règlement quand il le prévoit.

3.1.19

opérateur indépendant

OI

entreprise, autre qu'un concessionnaire ou un réparateur agréé, qui est directement ou indirectement impliquée dans la réparation et l'entretien de véhicules à moteur, notamment les réparateurs, les *constructeurs* (3.1.29) ou les distributeurs de matériels de réparation, d'outils ou de pièces de rechange, les éditeurs d'informations techniques, les clubs automobiles, les opérateurs d'assistance routière, les opérateurs proposant des services de contrôle et d'essai, les opérateurs proposant la formation d'installateurs, de fabricants et de réparateurs d'équipements pour véhicules à carburant alternatif

Note 1 à l'article: Le terme «entreprise» désigne une société ou une entité juridique.

3.1.20

agrément d'un OI

processus par lequel, moyennant le paiement d'une redevance raisonnable et proportionnée, l'organisme d'évaluation de la conformité (OEC) agréé ou approuve une entreprise commerciale légitime et l'autorise à accéder aux RMI liées à la sécurité

3.1.21

autorisation d'un OI

processus par lequel, moyennant le paiement d'une redevance raisonnable et proportionnée, l'OEC évalue qu'un employé d'un OI agréé satisfait aux exigences spécifiées dans le présent document et est autorisé à accéder aux RMI liées à la sécurité. Dans le cadre de cette autorisation,

Note 1 à l'article: Dans le cadre de cette autorisation, l'employé se verra attribuer, moyennant le paiement d'une redevance (raisonnable et proportionnée), un jeton matériel sécurisé contenant un *certificat* (3.1.9) numérique personnel et un PIN qui sera fourni par le site d'authentification.

3.1.22

représentant légal de l'OI

personne physique habilitée à représenter légalement l'OI dans tous les aspects de l'accès aux RMI de véhicules

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

3.1.23**dossier d'information**

ensemble d'informations fourni par le *système RMI* (3.1.30) du constructeur de véhicules (CV) en réponse à une demande spécifique

3.1.24**type d'informations**

catégorie, groupe ou ensemble d'informations

EXEMPLE Procédures d'atelier (3.1.57) (pour une réparation de la carrosserie, une réparation provisoire, un contrôle technique périodique), schémas de câblages, *bulletins techniques d'entretien* (3.1.52), informations de rappel et informations sur la maintenance

3.1.25**diagnostic intégré**

processus qui interprète, au moyen d'une application intégrée, le contenu de la mémoire des UCE et fournit un diagnostic et une recommandation de réparation

Note 1 à l'article: L'application de diagnostic et le *système RMI* (3.1.30) du constructeur de véhicules coopèrent en ligne, de telle sorte que les informations techniques soient fournies durant le processus de diagnostic et utilisées pour les étapes de diagnostic.

3.1.26**employé d'un OI**

personne physique employée par l'OI (3.1.19)

3.1.27**historique de maintenance**

historique des opérations prescrites réalisées pour la maintenance d'un *véhicule* (3.1.54)

EXEMPLE

Vidanges et autre entretien périodique.

3.1.28**programme d'entretien**

séquence d'opérations d'entretien prescrite pour un *véhicule* (3.1.54) suivant les exigences du *constructeur* (3.1.29)

3.1.29**constructeur****MA**

toute personne physique ou morale responsable, devant l'autorité compétente en matière de réception, de tous les aspects du processus de réception par type ou d'autorisation ainsi que de la conformité de la production et qui est également chargée des questions de surveillance du marché en ce qui concerne les *véhicules* (3.1.54), systèmes, composants (3.1.12) ou et *entités techniques produits* (3.1.49), que cette personne physique ou morale soit ou non directement associée à toutes les étapes de la conception et de la construction du véhicule, du système, du composant ou de l'entité technique faisant l'objet de la réception[SOURCE: Référence [11], modifiée]

3.1.30**réparation constructeur et maintenance du système d'information****système MA RMI**

système d'information par lequel le *constructeur* (3.1.29) fournit l'accès au RMI via le site internet

3.1.31**véhicule multiétape**

véhicule complet (3.1.10) construit et réceptionné par type en deux étapes ou plus, généralement par des *constructeurs* (3.1.29) différents à chaque étape